

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

Publié Semi-Mensuellement—Le Lundi

VOL. III.

15 FÉVRIER 1904.

No. 4

SOMMAIRE—Avis important—Règlement du carême et du temps pascal—Lettre de Mgr. Taché—Lord Wolseley et Mgr. Taché—Lettre de M. l'abbé Dugas—Au pays des Illinois—Les Trappistes de Saint-Norbert—Itinéraire de Mgr. Taché en 1845—Mgr Gravel—Ding! Dang!

## AVIS IMPORTANT.

Les "Cloches" deviennent de plus en plus importantes par les documents historiques qu'elles publient, et ceux qui liront le travail commencé sur les "Trappistes" comprendront qu'un nouvel intérêt va s'attacher à notre petite publication qui est la "Semaine religieuse du diocèse".

Des abonnés du Canada et des États-Unis nous écrivent que les lettres de Mgr. Taché valaient à elles seules bien plus que le prix d'un abonnement. Mais les "Cloches" ne vivent pas de "l'air du temps"; nous espérons donc que nos abonnés paieront fidèlement et au plus tôt l'abonnement de 1903.

Nous demandons aussi des zéloteurs et des zélatrices auxquels nous enverrons une prime ou le pourcentage convenu.

En outre, il ne faut pas oublier que la messe est dite chaque premier vendredi du mois ou le premier jour libre, pour les abonnés en règle et nos autres bienfaiteurs.

## LE CAREME ET LE TEMPS PASCAL

1o. Tous les jours du carême, les dimanches exceptés, sont jours de jeûne.

2o. Abstinance:—(a) Tous les mercredis et vendredis. (b) Un seul jeudi: le Jeudi Saint. (c) Deux samedis: le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint. cf. vol. II p. 106 "Les Cloches No. 8.

Selon ce qui est établi dans le diocèse, le temps des Pâques, pour tout le diocèse, s'étend, en vertu d'un indulte, depuis le premier dimanche du carême jusqu'au dimanche de la Trinité.

L. J. C. XLIV— PREMIERE LETTRE DE MGR. TACHE  
 et A SA MERE PENDANT SON SEJOUR A L'ILE A  
 M. Im. LA CROSSE.

Mission de St-Jean Baptiste de l'Île à la Crosse,

5 janvier 1858.

(Suite.)

Les deux Pères demeurés à l'Île à la Crosse pendant mon absence avaient eu à souffrir au moral de la crise des sauvages et au physique des travaux pénibles auxquels ils s'étaient livrés pour faire progresser l'établissement. En effet, j'y ai trouvé des améliorations importantes, à tel point que je commence déjà à craindre presque que nous finissions par être trop bien. Nos jardins donnent dans le progrès de toute la vigueur du terrain qu'ils occupent. Nous avons cueilli près de 200 minots de pommes de terre, en sorte que si nous ne devenons pas Irlandais, ce sera faute de foi et non pas manque de patates. Trois minots d'orge nous ont donné l'espoir qu'en cultivant d'avantage nous récolterons suffisamment pour notre besoin. Pas encore de blé, mais nous en semerons au printemps. Tous les vendredis nous mangeons une purée aux pois ou une soupe aux fèves. Ce sont les pois et les fèves de maman qui ont réussi on ne peut mieux. Quelques longues tresses de beaux gros oignons mêlent leur piquante saveur à nos nombreux ragoûts. Un régiment complet des plus gros choux de Siam, que j'aie vus de ma vie, prouve que cette plage de l'Île à la Crosse n'est pas si stérile que le pourrait faire croire la paresse de ses anciens habitants. La vue trouve aussi à se reposer agréablement dans notre jardin. Plusieurs des fleurs que vous cultivez avec tant de complaisance ouvrent ici aussi leur calices embaumés; des pétales aux couleurs vives et douces disent assez que le voisinage du pôle n'enlève point au roi brillant du jour sa puissante influence sur les objets de la nature. Toute cette culture donne à notre établissement un certain petit air de civilisation qui ne manque pas d'agrément. Plus que tout autre, je dois y être sensible, puisque ces plantes viennent presque toutes de vous. Aussi, j'ai souvent regardé ces fleurs avec un sentiment de complaisance auquel vous aviez la plus grande part. Il en est une surtout que j'aime plus que les autres, c'est la première. Comment, en effet, un fils pourrait-il ne pas aimer la pensée de sa mère? Déjà le froid d'octo-

bre avait desséché les autres fleurs, déjà leurs tiges sans sève se repliaient vers la terre d'où elles étaient sorties; la pensée seule, la pensée de ma mère, conservait toute sa fraîcheur et son parfum; toujours élevée vers le ciel, il ne fallut rien moins que l'épais manteau de l'hiver (emblème naturel de la mort) pour la soustraire à ma vue. Et moi je me disais: Oui, à l'hiver de ma vie, à la mort seulement s'effacera la pensée de la meilleure des mères.

Nous ne sommes plus au temps où du bouillon de poisson faisait nos délices. A l'absence près du pain, nous sommes beaucoup mieux que vous ne pensez peut-être; je trouve même quelquefois que nous sommes trop bien. Puisse le Bon Dieu me pardonner ces petits excès! La Providence est mère, dans quelque coin du monde que l'on se trouve, et vous savez que les mères, même sans s'en douter, gâtent les enfants; c'est une suite naturelle de leur tendresse; aussi je puis bien dire que je suis l'enfant gâté de la Providence qui a toujours ménagé les circonstances, pour éloigner de moi des peines et des misères qui affligent d'autres. Le Bon Dieu connaît ma faiblesse et en a pitié. Aidez-moi à le remercier de ses bienfaits et priez pour que l'ingratitude ne prenne pas dans mon cœur la place d'une reconnaissance due à tant de titres. Plus que jamais je trouve la position du missionnaire facile. Mon voyage en Canada et en Europe, loin de me rendre plus pénible la vie que je mène ici, me la, au contraire, fait chérir davantage. J'ai compris plus que jamais que mon cœur n'est pas fait pour la civilisation et que Dieu m'a fait une faveur particulière en m'appelant au fond des bois. Il m'y laisse d'ailleurs la douce obligation de vous aimer et cela suffit à mon bonheur.

Je vous annonçais dans ma dernière lettre que M. G. D'Eschambault était nommé bourgeois de l'Île à la Crosse. En effet ce Monsieur est arrivé d'Athabaska au commencement d'octobre avec toute sa famille. M. D'Eschambault est un bon homme comme on en voit peu. Malheureusement, un long séjour dans les pays sauvages lui a appris à retrancher les péchés d'omission de son examen de conscience; il est négligent pour les pratiques du culte extérieur, je le vois scrupuleux pour le reste. Il a été malade quelques semaines; il est bien maintenant et doit venir dîner avec nous demain. (Le beau friicot que j'allons lui amancher.) M. D'Eschambault est plein de bonté, d'égard et de générosité pour nous. Nous parlons

souvent ensemble de Boucherville et de ses habitants, en sorte que son voisinage m'offre beaucoup d'agrément. A mille lieues et plus de Boucherville, le chef spirituel (Ayamiheuv-Okima) et le chef temporel (Okima) sont tous deux de Boucherville. N'est-ce pas encore là une circonstance ménagée par la Providence pour ma satisfaction personnelle? Ces petites prospérités de notre établissement, ces petites satisfactions me feraient-elles oublier ceux que je dois chérir? Oh, non, non... Votre souvenir, celui de mon bon oncle, de mes frères et de tant d'autres vient souvent et bien souvent faire assaut à mon cœur. Je ne le repousse pas, puisque notre religion, qui est une religion d'amour, n'a jamais enseigné à comprimer des sentiments qu'elle dicte elle-même. Aussi, vous m'êtes toujours bien chers, vous tous qui m'aimez et qui voulez bien vous souvenir du petit Evêque Sauvage.

(A Suivre)

### LE LIVRE DE LORD WOLSELEY ATTAQUANT MGR TACHÉ.

Il est vraiment consolant pour nous de voir le grand nombre de personnes qui écrivent dans les journaux ou privéement pour protester contre les regrettables attaques du fameux Lord.

Après M. Griffin, bibliothécaire, c'est M. l'abbé G. Dugas, une de nos gloires littéraires, l'historien de Mgr. Provencher, qui vient apporter le témoignage de son expérience personnelle.

Nous reproduisons volontiers la lettre du docte abbé, grand ami de la Rivière-Rouge qui l'attend toujours.

Nous ferons seulement remarquer que Riel, le chef du "soulèvement si légitime" (et non d'une révolte) de 1869-70, n'a jamais eu l'intention sérieuse et arrêtée d'aller au devant des troupes de Wolseley qui dût sa vie à la loyauté et au bon sens du chef du gouvernement provisoire aussi bien qu'à l'intervention si sage de Mgr. Taché.

La lettre du Rév. P. McCarthy, O. M. I., ancien secrétaire de Mgr. Taché, a aussi une valeur réelle, et elle venge bien la mémoire du grand archevêque. Il est seulement regrettable que

le "Free Press" du 20 janvier dernier en la publiant avec la lettre de M. Griffin, ait cru devoir mettre pour entête les mots: "First Rebellion again recalled". Il n'y a eu qu'une rébellion de Riel, celle de 1885.

## UN POINT D'HISTOIRE A EXAMINER

LORD WOLSELEY ET MGR TACHE.

Je suis à mettre en ordre, en ce moment, les notes que j'ai écrites sur les événements qui ont eu lieu au Manitoba, en 1869 et 1870. Le colonel Wolseley vient de publier un livre sur sa campagne à la Rivière Rouge, et sur sa prise du Fort Garry. Les faits qu'il raconte sont déjà loin car il y a trente-quatre ans qu'ils se sont passés.

Le brave colonel s'imagine peut-être qu'il ne reste plus de témoins de ce fait d'armes, et qu'il peut en parler tout à son aise, sans crainte d'être contredit. Eh bien ! il se trompe; il y a des survivants de ce temps-là, qui sont bien aises de saisir l'occasion pour faire connaître la vérité et examiner un point d'histoire qui menace d'être enseveli dans l'ombre malgré sa grande importance.

La prise du Fort Garry, dont toutes les portes étaient ouvertes et dans lequel il ne restait que trois personnes, n'a semblé ridicule qu'à ceux qui n'ont pas regardé le fond des choses; ce n'était pas une comédie que venait jouer le colonel Wolseley, mais une vraie tragédie, et il n'a pas dépendu de lui qu'il n'en fût ainsi. L'accusation est grave, mais je crois qu'elle a sa raison d'être, et comme elle retombe de tout son poids sur des autorités plus hautes, nous allons examiner ce point d'histoire. J'ai été témoin oculaire et auriculaire des choses dont je vais parler. Rendu à St-Boniface dès 1866, j'ai toujours demeuré auprès de Sa Grandeur Mgr Taché jusqu'en 1888; par conséquent mon témoignage doit avoir autant de valeur que les récits du colonel Wolseley. Le lecteur peut sans crainte ajouter foi à mes paroles.

Les basses de l'entrée du Manitoba dans la confédération avaient été posées au mois de mai 1870, par les trois délégués du gouvernement provisoire de Riel et les conditions avaient été acceptées par le gouvernement canadien. Par ce fait seul de traiter d'égal à égal avec les délégués de Riel et d'accepter leurs conditions, les autorités, à Ottawa, renonçaient implici-

tement à toute démarche et à tout acte hostile envers les Métis et le gouvernement provisoire, et, si la promesse d'une amnistie générale n'était pas donnée par écrit, c'est que les délégués croyaient pouvoir s'en rapporter aux promesses verbales faites par les plus hautes autorités du gouvernement canadien.

Les délégués furent de retour au fort Garry aussitôt après le départ des glaces au printemps, heureux d'annoncer aux gens du pays que leur mission avait été couronnée de succès par la sanction du bill de l'entrée du Manitoba dans la confédération dans lequel tous les droits des catholiques sont sauvegardés.

Cependant pour les membres du gouvernement provisoire, il restait un point noir à l'horizon. Aucun écrit n'assurait l'amnistie; il n'y avait que des promesses verbales. Or, des promesses verbales de la part des politiciens roués et habitués à tromper ne suffisent pas pour rassurer.

La Grandeur Mgr Taché, que les autorités d'Ottawa avaient accablé de promesses à son retour de Rome, quand son influence était jugée utile pour rétablir la paix, n'était pas sans inquiétude, et craignant les conséquences funestes de la responsabilité qu'il avait prise, il entreprit, au mois de juin, le fatigant voyage du Manitoba à Ottawa pour aller traiter la grave question de l'amnistie, et empêcher l'envoi d'une force militaire que redoutaient tous ceux qui avaient pris part au mouvement des Métis.

REV. M. L'ABBÉ G. DUGAS.

(A suivre.)

## VOIX DE L'ÉGLISE.—"AU PAYS DES ILLINOIS".

### UN SERMON EN FRANÇAIS A CHICAGO.

Le 24 janvier de cette année, Mgr. l'Archevêque accompagné de notre digne vicaire général, M. l'abbé Az. Dugas, assistait à la fête du parachèvement de la superbe église de Notre-Dame bâtie par un prêtre canadien distingué, M. l'abbé Achille Bergeron, ancien élève du collège de Bourbonnais sous la direction des "Clercs de St-Viateur".

Le sermon de circonstance a été prêché en français par notre digne archevêque en présence de S. G. Mgr. Quigley, archevêque de Chicago qui officiait au trône, de S. G. Mgr. Mul-

don, évêque auxiliaire, de Mgr. G. Legris, protonotaire apostolique, et d'un nombreux clergé.

Ce sermon a fait une vive impression sur l'auditoire et, on peut dire sur tous les Canadiens-Français de Chicago.

Mgr. l'Archevêque a d'abord montré comment la construction d'une église était un acte de foi et d'amour envers la divine Eucharistie, centre et raison d'être de tout l'édifice sacré; puis il s'est adressé à nos compatriotes et leur a rappelé que les Canadiens-Français n'étaient pas des étrangers sur la terre des Etats-Unis.

"Pendant plus de deux siècles, s'est écrié l'orateur, le génie français a plané comme l'aigle sur les immensités de l'ouest américain, et nos découvreurs, nos missionnaires nos hommes d'état, aussi bien que nos intrépides voyageurs ou coureurs des bois ont laissé des traces ineffaçables de leur passage, leur séjour bienfaisant

Les noms du Père Marquette, jésuite, du Père Hennepin, récollet, les noms de Nicolet, Joliette, Perrot, La Salle, aussi bien que celui de l'immortel Pierre Gauthier Varennes de Lavrandrye ont passé à l'histoire comme autant de titres de gloire pour la race française, aussi, si quelque étranger à l'histoire de ce pays était tenté de vous menacer du fouet de l'insulte, vous pourriez répondre fièrement comme St-Paul au centurion romain en vous réclamant cependant du continent américain: "Civis americanus ego sum" "Je suis citoyen américain".

Personne n'a plus que vous, mes chers Compatriotes, droit de cité sur cette terre de l'Amérique du Nord, soit aux Etats-Unis, soit au Canada.

Mais si vous voulez jouer un rôle important et devenir un facteur puissant pour le bien dans la grande République des Etats-Unis, gardez votre foi et votre nationalité. Restez français. Rappelez-vous la devise du vieux Québec: "Je me souviens".  
Souvenez-vous!"

Après le sermon une bonne canadienne disait: "Cet ar-

chevêque canadien nous l'a bien dit, Nous ne sommes pas des émigrés aux États-Unis."

A suivre.

### NOS PREMIERS PERES.

C'était le 15 octobre 1634. Joseph Gagnon, le héros de cette histoire, était assis auprès d'un gros feu qui pétillait dans l'âtre de la cheminée de sa cabane.

Adossé à l'un des murs où notre chasseur venait d'accrocher son mousquet, ayant encore sa petite hache à ses côtés, notre Joseph, âgé de 25 ans, était absorbé dans une profonde méditation. En vain le petit ruisseau gazouillait sa petite chanson pourtant si rafraichissante au pied du rocher sur lequel reposait sa cabane; en vain le firmament voulait attirer ses regards par la parure extraordinaire de ses plus brillants diamants, par la chute de ses étoiles filantes, par la danse de ses "marionnettes." Le regard fixé au foyer, Joseph jonglait. Qu'allait-il devenir dans le monde? Allait-il retourner en Normandie? La Normandie! Joseph sursauta comme sous l'effet d'un ressort; sa poitrine se gonfle, sa tête se relève, sa main se penche vers cette belle lune que l'Orient dépêche à l'occident pour l'éclairer dans ses longues nuits d'automne; il l'interroge de son regard. Elle éclaire sa Normandie. "Oui

"J'irai revoir ma Normandie

Le pays qui m'a donné le jour."

Ses yeux se mouillent de larmes pendant que son cœur bat son plein et que son esprit le retient près de la chaumière où tant de fois sa mère — hélas! elle n'est plus — l'a pressé sur son cœur, cœur comme il n'en a plus rencontré dans le monde. Il contemple le clocher de la petite église où il a fait sa première communion. La croix qui le surmonte promène lentement son ombre sur le cimetière et vient étendre un long voile de crêpe sur la tombe où repose sa mère. Des larmes brûlantes coulent avec abondance du trop plein de son cœur. Il saisit d'une main agitée par l'émotion la petite croix qu'il portait religieusement sous son veston, dernier souvenir de sa mère mourante. Son regard se fixe vers le ciel, ses lèvres murmurent une prière; bientôt son cœur se calme, un rayon d'espé-

rance qui s'étendait au delà des lointaines étoiles brille à la prunelle de son œil:

“Cette mère chérie  
J'irai la voir un jour”

Joseph comme tous les chasseurs ses compagnons n'avait pas de farine, qui coûtait trop cher alors; mais c'était là son moindre souci; avec de la viande de caribou, de castor, de porc-épic, de loup-cervier, de lièvres, d'outardes, de canards, on se passe aisément de farine surtout quand un jardin de 50 pieds carrés donne une dizaine de minots de patates et quelques seaux de carottes, de betteraves et d'oignons

Notre chasseur fixa au bout de longues broches de bois la moitié d'une grasse outarde qu'il plaça près du feu et enfonça dans la cendre chaude du foyer quatre à cinq pommes de terre en robe de chambre: il avait appris des sauvages qu'on pouvait faire de bons repas sans avoir toute une batterie de cuisine. Son couteau de poche qui lui servait de batte-feu et son fusil étaient les deux seuls instruments qui l'accompagnaient quand il allait traquer la bête fauve pendant des mois durant à travers la forêt.

Joseph était à peine rendu à la moitié de son repas qu'il entendit un coup de fusil. Prendre le sien et répondre au salut fut l'affaire d'un instant, mais ce n'était pas un salut; [deux coups promptement répétés lui annoncèrent que des malheurs en danger de périr sur les flôts, réclamaient son secours. Il saisit trois rouleaux d'écorce de bouleau, en allume un, mit les deux autres sous son bras et s'élança, flambeau en main, vers la mer, à travers le petit sentier bordé d'arbres qui le protégeaient contre les vents du large. La mer baissait, le vent du sud soufflait avec violence.

Joseph Gagnon vit une chaloupe montée par trois hommes, un tenait le gouvernail, les deux autres, rames en main, luttèrent contre la vague et le vent: ils cherchaient le “havre à Joseph” et avaient eu le malheur de s'aventurer à travers les battures. Joseph suspendit son flambeau à l'arme du havre et cria de toute la force de ses poumons de Normand: “Droit au flambeau, mes braves; un coup de coeur, le courant vous jette sur la Roche des Naufragés... Prenez la vague en joue, Capitaine, ou vous êtes submergés”.

A suivre.

ITINERAIRE DE LA ROUTE SUIVIE PAR MGR TACHE  
LORS DE SON PREMIER VOYAGE A LA  
RIVIERE-ROUGE EN 1845.

Il partit de Longueuil le 24 juin 1845 et arriva à St-Boniface le 25 août. Pendant ces 58 jours de navigation, à cause du vent contraire, il ne mit à la voile que pendant 6 heures. Il devait lutter contre les vents contraires acharnés à ses œuvres! Il était accompagné du Rév. P. Aubert O. M. I., des R. R. S. S. Cusson et Whitman alors postulantes, d'un guide Iroquois, et de cinq Canadiens-Français comme rameurs; l'un d'eux tenait le gouvernail. Le canot qui les portait avait 33 pieds de longueur, 5 pieds de largeur et deux de profondeur. Les bagages et les provisions pesaient 2000 lbs. La route jusqu'au Fort William est trop bien connue pour mériter grands détails. Il suffit de l'indiquer brièvement pour pouvoir la fixer sur la carte. Mgr. remonta la rivière Ottawa jusqu'au Fort Mattawa. De là quittant la rivière Ottawa, il remonta la rivière Mattawa, traversa les lacs Talon et La Truite et tomba dans le lac Nipissing. Il traversa ce dernier lac pour descendre ensuite la rivière des Français qui le conduisit dans la Baie Georgienne.

Il côtoya ensuite la rive nord du lac Huron jusqu'au Sault Ste-Marie et en fit de même du lac Supérieur jusqu'au Fort William. Jusqu'ici on peut suivre Mgr du doigt et de l'oeil sans la moindre difficulté, mais de cet endroit il n'est pas commode de se reconnaître à travers le labyrinthe de lacs, rivières et marais qui couvrent la région désolée et aride s'étendant jusqu'au Fort Francis. Nous avons eu la bonne fortune de nous procurer une description très minutieuse de l'ancienne route des canots et avec l'aide du manuscrit de Mgr. Taché qui indique ça et là quelques uns des principaux lacs qu'il a traversés, nous avons pu refaire au complet cette partie de la chaîne de son voyage dont nous ne tenons jusqu'ici que des bouts.

Du Fort William à la Rivière Rouge.

1o.) Fort William, situé à l'embouchure de la Rivière Kaministiquia, qui signifie en Algonquin "Rivière des Iles.

2o.) Pointe des Meurons, 12 milles. La Rivière Kaministiquia est navigable jusqu'à cette pointe. Ici commencent les rapides.

3o.) Suivent neuf rapides presque consécutifs, séparés les uns des autres par quelques arpents d'eau calme. Ces rapi-

des se remontaient à la perche, les eaux n'ayant qu'un ou deux pieds de profondeur.

4o.) Le premier rapide qui se nomme Barrisseau est suivi d'un portage de 15 chaînes

5o.) Suivent quatre autres rapides qui conduisent au pied de la chute Kakabeka ou a lieu le premier portage. Ces chutes se trouvent à 26 milles du Fort William.

6o.) Portage de L'Écarté; 26 m. 60 chs. L'Écarté est une succession de cascades au courant impétueux et aux eaux profondes.

7o.) Portage de Nicolet; 29 m. 56 chs, suivi de rapides qu'on remonte à la cordelle.

8o.) Quatrième et cinquième Portage; 31 m. Ces deux Portages sont au milieu de rochers abrupts.

9o.) Portage Mokoman ou du Couteau; 31 m. 40 chs. La Rivière a ici 2 chs de largeur.

10o.) Suivent 8 rapides séparés les uns des autres par peu d'eau calme. La largeur de la rivière varie de 2 à 3 chaînes. Les canots remontent, partie à la perche, partie à la cordelle et en quelques rares endroits à la rame.

11o.) Le Long Rapide: 38 m. 28 chs. Ce rapide est remonté à la perche. Suivent trois autres rapides avec des intervalles d'eau moins tourmentée.

12o.) Le Portage du Petit-Chien: 41 m. 28 chs. Ce portage a lieu pour éviter les chutes du Petit-Chien.

13o.) Le lac du Petit-Chien: 44 m. 46 chs. Ce lac a 1½ mille de largeur avec rivages élevés et rochers escarpés.

14.) Le lac du Grand-Chien: 46 m. 20 chs. Il y a portage ici et les voyageurs sont obligés de trainer leur canot par dessus une haute montagne. Ce lac a 8 milles de longueur d'après la route des canots.

15o.) Rivière du chien: 54 m. 20 chaînes.

16o.) Portage Jourdain. A ce portage on quitte la rivière du Chien pour se diriger vers la rivière Savanne dans une direction Sud-Ouest.

17o.) Portage de l'Eau-Froide.

18o.) Lac de l'Eau-Froide: 84 m. 62 chs. L'eau est clair et à 3 pieds de profondeur.

19o.) Portage de la Prairie.

20.) Le Petit-Lac: 87 m. 52 chs. Ce lac est à la hauteur des

terres. C'est sur les bords de ce lac que Monseigneur fit, ses adieux à sa mère et à sa patrie.

21o.) Portage du Milieu: 88 m. 11 chs.

22o.) Lac du Milieu: 89 m. 11. chs.

23o.) Le Grand Portage de la savanne. Ce portage a 1 m. 41 chaines.

24o.) Rivière Savanne: 110 m. 55 chs. Ici on est obligé de faire 13 m. 20 chs. de rivière avant de tomber dans le lac des Mille Iles.

25o.) Lac des Mille Iles ou des Mille Lacs: 135 m. 36 chs. Eau superbe, profonde. On traverse ce lac jusqu'à la Baie Baril: 21 m. 60 chs.

26o.) Portage et Lac Baril: 143 m. 16 chs. Ce lac a un demi mille de largeur et 8 milles longueur. Il fut ainsi nommé parce qu'à l'époque des rivalités entre les deux compagnies, une brigade de la Cie du N. O. étant poursuivie de près par une brigade de la Cie de la Baie d'Hudson, s'arrêta un instant sur les bords de ce lac pour enterrer un baril de rhum lui être enlevé par son ennemi. Pour donner le change, le bourgeois planta une croix au dessus et y inscrivit ces mots: "Cigit Baril." Les employés de la Cie de la Baie d'Hudson en passant à cet endroit le même jour, s'agenouillèrent pieusement sur cette terre fraîchement remuée, croyant qu'un employé du nom de Baril s'était noyé et avait été enterré là. Bien entendu le baril fut déterré au voyage suivant. En souvenir de cet événement le lac porta depuis le nom de Baril.

27o.) Portage Brulé.

28o.) Lac Cannibal ou Windigo: (mangeur de chair humaine) 151 m. 32 chs. Ce lac a  $\frac{1}{2}$  mille de largeur

29o.) Petit lac et rapides qui conduisent au portage des Français.

30o.) Grand portage des Français: 157 m 15 chs.

31o.) Lac des Français 157 m. 15 chs. Ce lac a 20 chs. de largeur et 1 mille, 40 chs. de longueur

32o.) Rivière des Français: 2 m. 40 chs. de longueur.

33o.) Lac du Doré: 168 m. 29 chs. Joli lac de 13 milles de longueur.

34o.) Portage des Morts.

- 350.) Portage des Deux Rivières.
- 360.) Lac Éturgeon: 186 m. 10 chs. 23 m 20 chs de longueur.
- 370.) Portage du rapide de l'Éturgeon.
- 380.) Mininis Fall (Tanneis Rapid) 194 m. .05 chs.
- 390.) Portage de l'Île; 198 m. 58 chs.
- 400.) Rivière des Puits: 201 m. 43 chs. 5 chs de largeur.
- 410.) Lac des Puits: 207 m. 75 chs. 2 milles de largeur.
- 420.) Rivière Macan: 209 m. 11 chs. 5 chs de largeur.
- 430.) Portage du serpent à sonnette: 209 m. 27 chs. 4 chs de largeur.
- 440.) Portage du Corbeau: 212 m. 42 chs. 3 chs. de largeur.
- 450.) Portage des Grandes Chutes: 221 m. 68 chs. 6 chs. de largeur.
- 460.) Rapides Nemenkan. Nemenkan veut dire: Arrête de truite.
- 470.) Lac Nemenkan: 227 m. 73 chs. 6 m. 40 chs. de longueur.
- 480.) Deux Portages et vient ensuite le lac La Pluie qui a 38 m. de longueur.
- 490.) Fort Francis: 272 m. 03 chs. sur la Rivière La Pluie.
- 500.) Rapide Manitou: 303 m. " " " " "
- 510.) Long Rapide; 311 m.
- 520.) Lac des Bois: 346 m. 31 chs.
- 530.) Portage du Rat: 410 m.

Monseigneur fit le Portage du lac des Bois dans la rivière Winnipeg, à quelques chaînes à l'est du moulin à farine "Lake of the Woods Milling Co." A cet endroit il n'y a qu'une langue de terre de quelques pieds qui sépare les eaux du lac de celles de la rivière. C'est là que les voyageurs faisaient le portage.

540.) De cet endroit la route est bien connue. Monseigneur descendit la rivière Winnipeg, traversa la partie sud du lac Winnipeg pour atteindre l'embouchure de la rivière Rouge qu'il remonta jusqu'à St-Boniface.

Par la route des canots il y avait 556 m. 46 chs., du Fort William au Fort Alexandre et 647 m. au Fort Garry.

(A suivre.)

## SA GRANDEUR MGR. GRAVEL.

Un bienfaiteur insigne du pays vient de mourir. Le 28 du mois dernier, nous apprenions avec regret la mort de Sa Grandeur Mgr. Gravel, Evêque de Nicolet. Cette mort qui impressionne si vivement et si douloureusement tous les membres du diocèse qu'il dirigeait avec un soin jaloux, un dévouement vraiment apostolique, depuis déjà plusieurs années; cette mort, dis-je, allège aussi profondément le diocèse de St-Boniface et le Nord-Ouest tout entier. En effet, Mgr. Gravel fut le bienfaiteur et le protecteur du pays. A Rome, en Angleterre même, dit-on, il pesa de tout son poids pour faire triompher la cause des écoles catholiques du Manitoba.

Dans son propre diocèse, alors que cette question s'agitait si violemment, qu'elle prenait des proportions alarmantes, qu'on voulait nous enlever nos droits, Mgr. Gravel usa de toute influence dans le même but.

Dans plusieurs autres circonstances, il donna des preuves de son zèle, de sa charité immense, en faisant des dons généreux pour le pays.

Il fit plus encore. Non seulement il a aimé à partager ses biens matériels avec nous, mais aussi ce qu'il avait de plus cher au cœur: les membres d'une communauté qu'il venait de fonder dans sa ville épiscopale. C'est un germe qui, sur le sol fertile de l'Ouest, a grandi en proportion du sacrifice; et les Sœurs Grises de Nicolet comptent maintenant ici trois belles missions. Ce sont elles qui ont l'honneur d'avoir fondé le premier hôpital pour les Sauvages de l'Ouest Canadien, à l'instigation du R. Père Lacombe qui, par sentiment de reconnaissance, les appelait "ses princesses."

Malgré le besoin qui se faisait sentir dans son propre diocèse, Monseigneur a aussi trouvé moyen de concéder quelques un de ses prêtres.

Cet homme de Dieu que le pays compte avec orgueil comme un bienfaiteur, cet homme de sainteté et de dévouement est allé maintenant recevoir des mains de Dieu lui-même, la couronne de gloire qu'il s'est préparée sur terre.

En lui s'est vérifiée cette parole du livre de la Sagesse: "Non est invictus similis illi, qui conservavit legem Excelsi."  
En Fils dévoués et reconnaissants, prions pour lui.

J. A. C. Ptre.

## DING ! DANG !

## LES CANADIENS-FRANCAIS A WINNIPEG.

Il y avait près de 300 personnes à la réunion de dimanche 7 février courant, à 4 h. p. m. dans l'église de Ste-Marie à Winnipeg, où il n'y a jamais de sermon français à la grand-messe bien qu'il y ait près de 150 familles et de langue française dans la paroisse et 90 familles en dehors. Rien d'étonnant que Mgr. l'Archevêque ait promis qu'il y aurait une paroisse française avant longtemps. C'est le R. P. Frigon, O. M. I., qui a prêché le sermon en français.

## LA VIE DE MGR. TACHÉ.

Les souscriptions à la "Vie de Mgr. Taché" arrivent de toutes parts. Nous avons expédié plus de 2,000 blancs de souscriptions au clergé et nous en avons reçu près de 500. Le premier volume s'arrête à 1870 et sera bientôt prêt.

Nous recevons une autre lettre publiée dans le "Canada" de Montréal, 2 février 1904. par M. O. Bourget qui est au pays depuis 32 ans. Merci, M. Bourget; on ne peut pas citer plus à propos le témoignage du spirituel Provencher disant de Lord Wolseley que "c'était un homme bien ordinaire".

## A ROTTERDAM, HOLLANDE.

Le Rév. M. Woodcutter, curé de Kaposvar, est arrivé sain et sauf à Liverpool, le 20 janvier, par le "Lake Champlain." Son adresse est: Canadian Pacific Agency, Rotterdam.

## AU YUKON.

Le Rme P. Bunoz, O. M. I., V. G., écrit que l'hiver a été très doux à Dawson, cette année. Evidemment, le froid émigre, car ici, au Manitoba, à Chicago, à New-York, aussi bien que dans tout le Canada, l'hiver a été des plus rigoureux. On a enregistré 40 degrés au-dessous de zéro, à New-York, 10 à Chicago, et ici, au Manitoba, 45 degrés.

Le Rév. M. Az. Corbeil, Miss., à White Horse, annonce qu'on a découvert de nouvelles mines d'or très riches.

Ayant appris l'ordre de Sa Grandeur l'Archevêque de donner des missions, le Supérieur des Rédemptoristes de Brandon

a immédiatement demandé à ses Supérieurs d'avoir deux Pères disponibles pour les missions durant le reste de l'année 1904.

#### A LA TRAPPE DE N. D. DES PRAIRIES A ST-NORBERT.

Le Rme P. Jean-Marie Chouteau, abbé de Bellefontaine est arrivé le 29 janvier pour visiter le Monastère.

#### ORDINATIONS.

Le 14 février, M. C. Dehaies recevait la prêtrise dans la chapelle privé de Sa Grandeur Mgr. L'Archevêque. Il avait été fait Sous-Diacre et Diacre le 7 et le 11 du même mois.

"Ad multos annos."

#### FETE DU REV. M. GIROUX A STE-ANNE.

La St-Raymond a été célébré le 10 février courant par une très intéressante séance au couvent et par une nombreuse réunion de prêtres au banquet du presbytère. Mgr. l'Archevêque était présent.

#### VIE DE MGR. GRANDIN PAR. LE R. P. JONQUET, O. M. I.

Cet ouvrage tout palpitant d'intérêt parcequ'il s'agit de près d'un demi siècle de travaux apostoliques d'un grand évêque missionnaire et d'un saint, va paraître bientôt.

Cette vie, comme celle de Mgr. Taché, devrait se trouver dans toutes les bibliothèques de prêtres et de gens instruits et même dans chaque famille catholique. M. M. les curés feraient une bonne œuvre en recommandant à M. M. les commissaires d'écoles de donner ces vies en prix.

#### L'UNIVERSITE D'OTTAWA.

Les élèves sont revenus plus nombreux qu'avant l'incendie, et les cours sont repris comme à l'ordinaire. Une lettre du R. P. Lacombe, datée du 9, à Montréal, annonce que les RR. P. Tatin et Muller, assistants généraux des Oblats, sont allés à Ottawa ce jour-là même.

#### AUX PRIERES.

Madame la baronne de Gargan, bienfaitrice insigne des missions

R. I. P.